

Réflexions radicales

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 955

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment, trop de terribles exemples en sont témoin. Cela pour ceux qui croient encore que c'est la mob qui a sauvé la Suisse en 39-45.)

Une réflexion profonde sur la raison d'être de l'armée aujourd'hui doit donc être entreprise. Voilà pourquoi aussi je me réjouis de voter oui le 26 novembre prochain.

L'armée n'a pas été la préoccupation centrale de nos ancêtres, la volonté d'être jugés par leurs pairs a un poids au moins aussi grand que la défense armée dans le pacte de 1291!

L'économie aura 10 ans pour trouver un autre moyen de choisir ses cadres; l'industrie d'armement se reconvertira enfin selon les propositions bien connues des ingénieurs syndicalistes anglais, qui ont démontré il y a belle lurette que la production d'articles utiles socialement est aussi une source de bénéfices.

Et les socialistes pourront vivre ce qu'ils proclament.

Erika Sutter-Pleines
Députée «marginale exaltée momentanément», membre des Femmes pour la paix

Pas d'autre choix

J'ai lu avec intérêt vos deux derniers articles (DP 948 et 949) sur l'initiative «Pour une Suisse sans armée».

Entre les inconditionnels du oui et ceux du non, beaucoup de gens ne contestent nullement la défense nationale dans son principe, mais voudraient qu'elle soit gérée d'une manière plus rationnelle et aussi plus transparente que jusqu'à maintenant. Il s'agit à la fois, comme vous le relevez, de revoir les fondements de notre politique de sécurité et de mettre un frein, sinon un terme, à de fâcheux gaspillages des deniers publics en matière d'armements.

Contrairement à vous, je pense que, pour manifester son désaccord avec le système actuel, le simple citoyen n'a pas d'autre ressource que de voter oui à l'initiative. Il ne sera en effet pas possible de déposer dans l'urne le «non argumenté» que vous souhaitez, pas plus d'ailleurs qu'un «oui, mais». A l'issue du scrutin, les chiffres bruts pèseront plus lourd que les motivations des votants.

Certes, l'initiative en question n'a pratiquement aucune chance de recueillir la double majorité du peuple et des cantons. Si toutefois elle fait un score suffisamment élevé, on peut espérer que les responsables de notre politique militaire y verront l'expression d'une volonté de changement dont ils devront tenir compte à l'avenir.

Pour l'instant, il faut bien se contenter de cet espoir, puisque le peuple suisse a malheureusement refusé en 1987 le référendum qu'on lui proposait.

P. Giovannoni
Lutry

L'occasion d'un dialogue

Je ne suis pas d'accord avec votre éditorial récent sur «La Suisse sans armée». Bien qu'effectivement il y ait des personnes qui tombent, des deux côtés, dans un dialogue de sourds, l'initiative permet un excellent dialogue sur le sens d'une armée en Suisse et permettra encore des débats intéressants au sein du parti socialiste et ailleurs. Etant moi-même partisan de cette initiative, je suis heureusement surpris des premiers résultats connus des sections socialistes en Suisse romande: au Jura, 54 pour l'initiative, 2 contre. A Genève, 95 pour l'initiative, 12 contre. A Bulle, 26 pour la liberté de vote, 6 contre.

La prise de position de Christian Grobet (celle de Jean Ziegler étant connue depuis longtemps) me paraît aussi courageuse. Comme celle du parti socialiste neuchâtelois, qui a victorieusement et joyeusement appuyé la candidature d'un objecteur de conscience au Conseil d'Etat. Dans ce dernier cas, certes, il ne s'agit pas évidemment de notre initiative, mais c'est un signe aussi que ceux qui en Suisse appuieront l'initiative, ne seront pas nécessairement traités de mauvais citoyens, antipatriotes, etc, ni infidèles au programme du parti socialiste.

Certes, je sais que dans les oui des partisans de l'initiative, il y a aussi certains qui votent tactiquement, pour ensuite continuer à lutter pour une armée moins sectaire, moins dépensière, moins hiérarchique, etc (ce qui rejoint aussi le programme socialiste).

N'empêche, cette initiative permet aussi un vrai débat pour le futur. Elle est un jalon vers une société moins militarisée et plus pacifiste. C'est aussi une chance en Suisse, grâce au droit constitutionnel d'initiative, que l'on puisse poser parfois des questions fondamentales au peuple, même sur des sujets qui paraissent «tabous» ou faisant l'objet d'un consensus populaire quasi absolu (...).

Bernard Bavaud
Fribourg

ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

Réflexions radicales

(jd) Comment conjuguer la protection de l'environnement et l'économie de marché? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les commissions de l'environnement et de l'économie du Parti radical suisse lors d'une récente réunion commune de travail.

Les radicaux disposent d'un *Manifeste pour la protection de l'environnement* qui met l'accent sur la nécessité d'adopter des mesures conformes à l'économie de marché, en clair susceptibles d'intégrer les coûts et les avantages de la protection de l'environnement dans les mécanismes de formation des prix des biens. Mais des principes à leur concrétisation, la route est longue. On a pu s'en rendre compte au cours de cette réunion.

A l'examen, les différentes mesures présentées dans une publication de la Société pour le développement de l'économie suisse (DP 950) n'ont pas trouvé grâce aux yeux des experts radicaux. Par contre, l'accord s'est fait pour introduire, comme en Allemagne fédérale, une marque distinctive pour les produits favorables à l'environnement. La Genevoise Anne Petitpierre a rappelé à ses collègues radicaux que cette marque ne constitue pas à proprement parler une mesure de type économique; une protection de l'environnement conforme au marché ne peut éviter des mesures qui impliquent un coût pour les producteurs.

(*Neue Zürcher Zeitung*, 29 mai 1989).